

## **PROCÈS-VERBAL**

**Présidence : Michel CALLOT.**

**Membres présents :**

Yannick **POUEY**, Secrétaire général ; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général ; Cathy **MONCASSIN**, Vice-Présidente ; Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Président ; ; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente, Jean-Michel **RICHEFORT**, Vice-Président.

**Assistent également à la réunion :**

Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique ; Marc **MADIOT**, Président de la LNC, Anne **LE PAGE**, Directrice des activités sportives ; **Fabien RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information ; Christophe **MANIN**, Directeur Technique National.

**Invités excusés** : Éric **JACOTÉ**, Vice-Président, Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire ; Cédric **CHAUMOND**, Directeur technique national adjoint, Bénédicte **FOUBERT-LAUTROUS**, Directrice administrative et financière.

**La séance est ouverte à 19 heures 30**

Le Président ouvre la séance en présentant les condoléances de la FFC à la famille et aux proches de Jérôme Le Gall, journaliste qui occupait le poste de chef de service au "Télégramme" et qui était un fervent défenseur et promoteur du cyclisme.

Dans un autre domaine, il informe le Bureau Exécutif de l'élection en tant que Président par intérim du Comité Régional de Guadeloupe de Frédéric Theobald et lui souhaite beaucoup de réussite dans ses nouvelles missions.

**I - ADOPTION DU PV DE LA REUNION DU 4 JUIN 2020**

Après une légère modification dans le chapitre "Communication", le projet de PV est adopté à l'unanimité.

## II - INFORMATIONS GENERALES

Le Président rend compte du rendez-vous tenu avec Frédéric Sanaur, Directeur General de l'ANS, le DTN et le DTN Adjoint sur les divers sujets relatifs à l'agence.

Il faut tout d'abord noter les félicitations octroyées à la FFC pour l'excellente organisation de la campagne 2019 des subventions ANS .

Les questions du devenir des subventions Haut Niveau, de l'incertitude des subventions 2021 sont notamment posées.

Sans être en capacité d'apporter des réponses très précises sur l'ensemble des sujets, il faut acter de la profonde volonté de l'ANS d'accompagner les Fédérations, notamment olympiques.

Parmi les avancées, celle de l'acceptation du principe comptable de "Fonds dédiés" ainsi qu'une tolérance sur une réduction justifiée de la part d'auto-financement fédéral sur certaines actions subventionnées.

Frédéric Sanaur se montre également très intéressé par deux projets fédéraux que sont le développement de notre "offre mobilité" auprès des collectivités territoriales, et celui de l'Equipe de France endurance piste et de la synergie qui pourrait s'établir autour de Roubaix. Il déclare qu'il va tenter de mobiliser sur ces deux sujets différents acteurs afin de constituer un lien et de favoriser l'avancée de ces dossiers.

Un rendez-vous a été organisé avec le Directeur de cabinet de Jean Michel Fourgous étant donné notre lien très étroit avec le territoire de Saint Quentin en Yvelines. Cette réunion ayant pour but de bien préparer un entretien en présentiel

Ont été évoqués la situation actuelle de notre convention pendant la crise (occupation des locaux, consommation de prestations...) avec différents scénarios financiers possibles, les événements d'importance à venir et notamment les championnats du Monde Piste de 2022, le sujet de l'aménagement de la colline d'Elancourt et la place de la FFC dans le projet VTT olympique, puis notre volonté de développement économique et plus particulièrement notre "plan mobilité".

Quelques éléments de retour ont déjà été enregistrés et les discussions continuent.

Le dossier des tenues officielles des équipes de France lors de Jeux de 2024 est rappelé, sachant que le COJO, a affiné sa proposition qui consiste à exiger de la Fédération qui souhaite imposer son équipementier une somme de 100 000 euros /an sur toute l'olympiade soit 400 000 euros de 2021 à 2024.

Compte tenu des circonstances, le Bureau Exécutif se prononce pour le port de la tenue négociée par le COJO.

Suite aux dernières instructions gouvernementales, à la sortie du décret, et aux diverses déclinaisons ministérielles, il existe une zone de floue sur la distanciation à respecter entre deux cyclistes en action.

Il est décidé de suivre de près les différentes évolutions sachant qu'il existe des fiches pratiques élaborées par la DTN qui sont sur le site internet et qui serviront de base pour informer nos clubs et licenciés.

Quelques questionnements reviennent vers le siège au sujet des entraînements dirigés .

Il est rappelé que ceux-ci ne sont pas des compétitions et ne font donc pas l'objet de classement homologué notamment.

Il est à saluer la volonté de nos clubs de relancer l'activité ; ce qui est un gage d'encouragement et de réussite dans le futur.

D'un point de vue plus global, et en tenant compte du contexte actuel qui pourrait pencher vers un déconfinement plus rapide que prévu, le Bureau Exécutif se

prononce, sous réserve de la connaissance des mesures qui seraient annoncées dimanche par le Président de la République, pour un réexamen et une autorisation de réouverture des compétitions dès que possible sous la double condition de respecter les normes sanitaires qui sont toujours susceptibles d'évoluer, ainsi que les règles habituelles administratives et autres telles que l'inscription au calendrier et l'application des RTS notamment. Ce point sera présenté au prochain CNPR.

### **III - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

Le trésorier général informe qu'une prochaine réunion avec le CSE se tiendra le 23 juin où sera présenté le plan d'activité/chômage partiel. A cette fin doivent être identifiés des dossiers en cours qui seraient à remettre en route de façon prioritaire. L'optimisation du stockage à Saint Quentin en Yvelines, le projet de dématérialisation des notes de frais, l'accompagnement du développement informatique et l'élaboration du guide du site internet constituent les axes à privilégier.

Un point d'information est réalisé sur la situation très inquiétante du comité régional de Nouvelle Calédonie dont hérite le nouveau Président qui fait preuve de beaucoup de méthode et d'application .

Dossier à suivre de très près.

L'élaboration du budget prévisionnel est repoussée de quelques jours étant donné la difficulté de stabilisation d'éléments fondamentaux pour une construction sincère de celui-ci.

Le trésorier présente ensuite des éléments précis de réflexion sur un projet de rabais destinés aux licenciés mineurs en 2021 et qui seraient déjà licenciés en 2020.

Des critères restent encore à stabiliser mais le Bureau Exécutif affiche d'ores et déjà un accord de principe pour une telle prise en compte dans la tarification 2021 ; sachant que la communication de cette action devra être réalisée dès cet été.

### **IV - ORGANISATIONS ET COMMISSIONS**

En supplément de l'ensemble des éléments contenus dans les annexes, il est indiqué que :

Pour la route, l'épreuve du Grand Prix de la Tomate à Marmande ne pourra avoir lieu dans le cadre de la finale de la Coupe de France N3, que certaines demandes de dérogation sont reçues concernant la date de tenue des Championnats régionaux, que l'envoi des documents d'inscription aux calendriers 2021 sera décalé, que la participation à l'épreuve Espoirs des championnats de France suscite quelques interrogations notamment sur le plan de la prise en charge des comités régionaux ou des équipes labellisées.

A discuter lors des séances de CNPR et de Conseil Fédéral.

Le projet d'épreuve par handicap est présenté (Annexe) avec des règles de calcul de handicap consultables sur un "outil" construit à cet effet. Ce projet répondrait en partie à une des questions qui va se poser et qui est l'inadéquation entre l'offre et la demande. Cette mesure novatrice en France pourrait constituer une mesure de relance efficace en cette période de reprise post COVID.

La commission nationale route présente aussi une réflexion sur une proposition de limitation de nombre d'engagés par club lorsque le quota de 200 engagés est atteint sur l'épreuve (Annexe).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Est également approuvé à l'unanimité une proposition de mesure (Annexe) permettant aux cadets 2eme année de 2020 et aux juniors 2eme année de 2020 de pouvoir continuer à courir dans leur catégorie 2020 jusqu'au 15 mai 2021.

Pour le VTT, des inquiétudes existent toujours sur le dossier de la Coupe du Monde aux Gets et que la commission nationale propose une modification réglementaire (Annexe) relative au rajout de catégorie Master, conséquence de l'évolution des règlements UCI.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pour le BMX, sont également adoptées des modifications réglementaires (Annexe) sur le championnat de France des DN, sur les montées/descentes pour attribuer les catégories en 2021, sur les trophées de France et Championnat de France où la participation ne serait possible qu'à condition d'avoir au moins une année de licence, sur la participation au time trial des championnats de France.

Le Président de la Commission Nationale BMX informe qu'une demande de levée des quotas sera faite auprès de l'UEC et de l'UCI pour les catégories challenge européen et mondiaux.

Un sondage a également été envoyé aux clubs de BMX et 207 réponses ont été enregistrées en une semaine : 154 clubs ont repris l'activité et 22 sont en cours de reprise.

A noter l'écart existant entre les clubs qui bénéficient d'un encadrement professionnel et ceux qui sont entièrement structurés autour du bénévolat.

## **V - INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNC**

Marc Madiot rend compte de l'Assemblée Générale de la LNC qui s'est tenue la veille où le climat était bon et il a pu être constaté que tout le monde était motivé et dans les starting-blocks.

Progressivement et à compter de mi-juin, le chômage partiel sera abandonné pour revenir à une situation normale en juillet.

Il n'y a pas d'inquiétude particulière pour la vie des équipes françaises qui ont bénéficié des aides de l'état et du soutien de leurs partenaires.

À propos du calendrier, il est à noter deux nouveaux critères alors que cette catégorie d'épreuve se retrouve en difficulté avec les conséquences de la crise et du nouvel agenda de courses, et l'attente des validations des Championnats de France voire des Championnats d'Europe sachant que l'avis du Préfet du Morbihan devrait intervenir dans les prochains jours.

## **VI - AUTRES MESURES ET RÉFLEXIONS A PRESENTER AU CONSEIL FEDERAL**

Le groupe de travail composé de Marie Françoise Potereau, Ludovic Sylvestre et Jean Michel Richefort présente le cadre de l'opération "Un été à vélo" et le document qui sera présenté au Conseil Fédéral.

Une large communication devra être faite autour de cet axe.

Sont évoquées également les caractéristiques de la licence accueil et les adaptations possibles.

Enfin, est rappelé qu'une proposition de la DTN consistait à réfléchir sur la participation des cadets aux épreuves Pass Cyclisme : cette possibilité doit être étudiée

## **VII - ACTIVITES SPORTIVES**

Le Directeur Technique National indique que les deux pôles France effectueront leur rentrée à Saint Quentin en Yvelines le lundi 15 juin. Un tournage de France 2 sera réalisé pour filmer la reprise. Il est fait état des prochaines recrues de ces pôles.

Est annoncé qu'à la rentrée, sera relancé le processus d'insertion au programme "Grand Insep" de nos structures.

La commission ANS à bien avancé dans le traitement des dossiers sachant que le traitement par les comités régionaux s'est, lui aussi, bien amélioré.

Quelques efforts doivent encore être réalisés par certains comités départementaux dans la conception de leur dossier.

Les résultats seront connus fin juin.

## **VIII - COMUNICATION**

Il est décidé d'attendre les annonces de mesures décidées par l'Etat avant de confectionner une nouvelle lettre d'informations aux Comités régionaux.

Des contacts existent avec France TV pour divers reportages sur les aspects de la reprise sportive et qui mettraient le Cyclisme en valeur. Le prochain reportage France TV sera l'émission STADE 2 qui sera diffusé le dimanche 21 juin sur la reprise des activités des Equipes de France cyclisme sur piste et de BMX.

Ludovic Sylvestre et Yannick Pouey interviennent pour que le site internet continue à être tenu et alimenté, et qu'un guide soit réalisé, afin d'assurer de bonnes conditions de reprise lorsque l'activité sportive repartira sur un rythme normal.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.**

**La prochaine réunion du Bureau Exécutif se tiendra le jeudi 18 juin 2020 à 19h30.**

Le Président

Le Secrétaire général

**Michel CALLOT**

**Yannick POUHEY**

## Proposition CN Route Bureau Exécutif 11 juin 2020

Discipline	Texte en vigueur	Proposition de texte	Réunion de BE	Réunion de CF
	<b>Route – Titre II - Participation</b>			
<b>Route</b>	<p><u>Texte en vigueur dans le Titre II – article 2.2.3.</u></p> <p><b>2.2.3</b> Pour les épreuves dont la participation est définie par équipes, le nombre de coureurs titulaires par équipe est fixé par l'organisateur à 4 minimum et 7 maximum.</p> <p>L'organisateur doit indiquer dans le programme - guide technique et dans le bulletin d'engagement le nombre de coureurs titulaires par équipe pour son épreuve. Ce nombre doit être égal pour toutes les équipes. Le nombre de coureurs titulaires inscrits sur le bulletin d'engagement doit être égal au nombre fixé par l'organisateur. Il ne sera pas tenu compte des coureurs inscrits en trop.</p> <p>(...)</p> <p>En cas de participation individuelle, le nombre de coureurs par structure est limité à 12, une tolérance est admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicité leur engagement.</p>	<p>Afin de respecter la limite des 200 coureurs au moment de la reprise des compétitions, la CN Route propose une mesure transitoire sur les compétitions à compter du 1<sup>er</sup> août et jusqu'à la fin de la saison 2020 uniquement.</p> <p><u>Proposition de modification temporaire</u></p> <p><b>2.2.3</b> Pour les épreuves dont la participation est définie par équipes, le nombre de coureurs titulaires par équipe est fixé par l'organisateur à 4 minimum et 7 maximum.</p> <p>L'organisateur doit indiquer dans le programme - guide technique et dans le bulletin d'engagement le nombre de coureurs titulaires par équipe pour son épreuve. Ce nombre doit être égal pour toutes les équipes. Le nombre de coureurs titulaires inscrits sur le bulletin d'engagement doit être égal au nombre fixé par l'organisateur. Il ne sera pas tenu compte des coureurs inscrits en trop.</p> <p>(...)</p> <p>En cas de participation individuelle, le nombre de coureurs par structure est limité à <b>10 et à 12 coureurs pour le club organisateur</b>, une tolérance est admise sous réserve qu'elle ne conduise pas l'organisateur à évincer de l'épreuve d'autres structures ayant sollicité leur engagement.</p>	<b>Adoptée au BE du 11.06.20</b>	<b>Soumis au vote du CF du 13 juin</b>

**Bureau Exécutif du 11 juin 2020**  
**Epreuves Officielles Route**

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 11/06/2020
<b>COUPE DE FRANCE N1</b>				
15/03/2020	15/03/2020	Nantes Segré 1ère manche de la Coupe de France N1	Pays De La Loire	REPORT 18/10/2020
03/05/2020	03/05/2020	Arbent Bourg Arbent 2ème manche de la Coupe de France N1	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 11 octobre 2020
21/05/2020	21/05/2020	Trophée Gustave Beignon Thorigny 3ème manche de la Coupe de France N1	Pays De La Loire	REPORT 5 septembre 2020
28/08/2020	30/08/2020	Tour du Pays de Montbéliard Agglomération Finale de la Coupe de France N1	Bourgogne Franche Comté	MAINTENUE
<b>COUPE DE FRANCE N2</b>				
01/03/2020	01/03/2020	Bordeaux Saintes 1ère manche de la Coupe de France N2	Nouvelle Aquitaine	REALISEE
01/05/2020	01/05/2020	Chrono 47 2ème manche de la Coupe de France N2 / Juniors / Femmes	Nouvelle Aquitaine	REPORT sans catégorie Juniors Hommes 9 août 2020 sous réserve de confirmation de l'organisateur
14/08/2020	14/08/2020	Grand Prix Christian Fenioux 3e manche de la Coupe de France N2	Centre Val de Loire	MAINTENUE
20/09/2020	20/09/2020	Tour de Rhuys Finale de la Coupe de France N2	Bretagne	MAINTENUE
<b>COUPE DE FRANCE N3</b>				
08/03/2020	08/03/2020	Vienne classic 1ère manche de la Coupe de France N3	Nouvelle Aquitaine	REALISEE
05/04/2020	05/04/2020	GP Cycliste de la Région Sud 2ème manche de la Coupe de France N3	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE report impossible sur la période estivale
24/05/2020	24/05/2020	Les Boucles de la Marne 3ème manche de la Coupe de France N3	Grand Est	ANNULEE

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 11/06/2020
13/09/2020	13/09/2020	GP de la Tomate <del>Finale de la Coupe de France N3</del>	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE en tant que Finale N3 - avec maintien de l'organisation d'une épreuve Elite Nationale
<b>COUPE DE FRANCE JUNIORS</b>				
04/04/2020	05/04/2020	Tour de Bocage et de l'Ernée 53 1ère manche de la coupe de France Juniors	Pays De La Loire	ANNULEE
01/05/2020	01/05/2020	Chrono 47 2ème manche de la Coupe de France N2 / Juniors / Femmes	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE
30/05/2020	30/05/2020	La classique des Alpes Juniors 3ème manche de la coupe de France Juniors	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE
16/07/2020	17/07/2020	Grand Prix de Cherves Finale de la Coupe de France Juniors	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE
<b>COUPE DE FRANCE FEMMES</b>				
19/04/2020	19/04/2020	Grand Prix Féminin de Chambéry 1ère manche de la Coupe de France Femmes	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE
01/05/2020	01/05/2020	Chrono 47 2ème manche de la Coupe de France N2 / Juniors / Femmes	Nouvelle Aquitaine	REPORT sans catégorie Juniors Hommes 9 août 2020 sous réserve de confirmation de l'organisateur
10/05/2020	10/05/2020	Tour du Gévaudan Occitanie 3ème manche de la Coupe de France Femmes	Occitanie	REPORT 27 septembre 2020
14/06/2020	14/06/2020	Classic Féminine Vienne Nouvelle Aquitaine 4ème manche de France Femmes	Nouvelle Aquitaine	REPORT 4 octobre 2020
05/07/2020	05/07/2020	Prix de la Ville de Morteau 5ème manche de la Coupe de France Femmes	Bourgogne Franche Comté	REPORT 30 août 2020
06/09/2020	06/09/2020	Sud Yvelines Conseil Départemental Féminine Finale de la Coupe de France Femmes	Ile De France	MAINTENUE
<b>CHAMPIONNATS DE FRANCE</b>				
18/06/2020	21/06/2020	Championnats de France sur route	Bretagne	MAINTENUS 21-23 août 2020
29/07/2020	02/08/2020	Championnats de France de l'Avenir	Bourgogne Franche Comté	REPORT sans CLM relais mixte 22-25 octobre sous réserve des résultats de l'étude sur la participation

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 11/06/2020
<b>CHAMPIONNATS REGIONAUX</b>				
07/06/2020	07/06/2020	Championnats Régionaux Homme		REPORT date libre à partir du 24 octobre 2020
07/06/2020	07/06/2020	Championnats Régionaux Femmes (date limite)		REPORT date limite jusqu'à la fin de saison (29 novembre 2020) hors dates des Coupes de France et Championnats de France Piste

**Proposition Commission National VTT  
Bureau Exécutif du 11 juin 2020**

Disciplines	Texte en vigueur	Proposition de texte	Réunion de BE	Réunion de CF
VTT XCO VTT XCM VTT DHI	<b>VTT – Championnats de France VTT MASTERS XCO XCM DHI</b>			
	<p><a href="#">Texte en vigueur dans les règlements particuliers</a></p> <p>Article 2.1 – Catégories</p> <p><b>Hommes et Femmes masters</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 70 ans et plus</li> <li>• 65-69 ans</li> <li>• 60-64 ans</li> <li>• 55-59 ans</li> <li>• 50-54 ans</li> <li>• 45-49 ans</li> <li>• 40-44 ans</li> <li>• 35-39 ans</li> <li>• <del>30-34 ans</del></li> </ul> <p>L'épreuve est ouverte à tous les coureurs français âgés de 35 ans et plus, titulaires d'une licence à l'année souscrite auprès de la Fédération Française de Cyclisme ou d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale autorisant la pratique de la compétition</p>	<p>Il est proposé en raison du caractère exceptionnel de la saison 2020, de maintenir encore pour cette saison les catégories Masters 30-34 ans dans les différents Championnats de France VTT MASTERS XCO/XCM/DHI, et de ne prendre en compte la suppression de ces catégories qu'à partir de 2021.</p> <p><a href="#">Proposition de modification au règlement particulier</a></p> <p>Article 2.1 – Catégories</p> <p><b>Hommes et Femmes masters</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 70 ans et plus</li> <li>• 65-69 ans</li> <li>• 60-64 ans</li> <li>• 55-59 ans</li> <li>• 50-54 ans</li> <li>• 45-49 ans</li> <li>• 40-44 ans</li> <li>• 35-39 ans</li> <li>• 30-34 ans (suppression de cette catégorie à partir de 2021)</li> </ul> <p>L'épreuve est ouverte à tous les coureurs français âgés de 30 ans et plus (35 ans à partir de 2021) et plus, titulaires d'une</p>	<p><b>Adoptée au BE du 11.06.20</b></p>	<p><b>Soumis au vote du CF du 13 juin</b></p>

		licence à l'année souscrite auprès de la Fédération Française de Cyclisme ou d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale autorisant la pratique de la compétition		
--	--	---	--	--



**Bureau Exécutif du 11 juin 2020  
Epreuves Officielles VTT**

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 11/06/2020
<b>COUPE DE FRANCE</b>				
27/03/2020	29/03/2020	Marseille Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#1	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE
17/04/2020	19/04/2020	Levens Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#2	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 16-18 octobre 2020 (sous réserve calendrier UCI)
08/05/2020	10/05/2020	Lons le Saunier Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#3	Bourgogne Franche Comté	ANNULEE ATTRIBUTION 2021 (sous réserve confirmation organisateur)
24/05/2020	24/05/2020	Métabief Coupe de France VTT SKF DHI#1	Bourgogne Franche Comté	REPORT 29-30 août (sous réserve confirmation calendrier UCI)
05/06/2020	07/06/2020	Ussel Coupe de France VTT SKF XCO#4/XCR	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE 2020 ATTRIBUTION 2021 (sous réserve confirmation organisateur)
27/06/2020	28/06/2020	Liffré Coupe de France VTT SKF TRIAL	Bretagne	ANNULEE ATTRIBUTION 2021
04/07/2020	05/07/2020	Valberg Coupe de France VTT SKF DHI#2	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE
25/07/2020	26/07/2020	Les Orres Coupe de France VTT SKF DHI#3	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 12-13 septembre (sur programme 2 jours)
07/08/2020	09/08/2020	L'Alpe d'Huez Coupe de France VTT SKF XCO#5/XCE#4/DHI#4	Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE
08/08/2020	09/08/2020	Montgenèvre Coupe de France VTT SKF TRIAL	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE
12/09/2020	13/09/2020	Belfort Coupe de France VTT SKF TRIAL	Bourgogne Franche Comté	MAINTENUE
14/08/2020	16/08/2020	Les 2 Alpes Coupe de France VTT SKF DHI	Auvergne Rhône Alpes	NOUVELLE

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 11/06/2020
<b>COUPE DE FRANCE ENDURO</b>				
20/06/2020	21/06/2020	Val D'allos Coupe de France VTTAE ENDURO	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 22-23 août
27/06/2020	28/06/2020	Val D'allos Coupe de France VTT ENDURO	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 22-23 août
01/08/2020	02/08/2020	Saint Sorlin d'Arves Coupe de France VTT ENDURO	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 15-16 août
22/08/2020	23/08/2020	Val d'Isère Coupe de France VTT ENDURO	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE
05/09/2020	06/09/2020	Loudenvielle Coupe de France VTT ENDURO & VTTAE ENDURO	Occitanie	REPORT 12-13 septembre 2020
03/10/2020	04/10/2020	Talloires Coupe de France VTTAE ENDURO	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE
<b>TROPHEE DE FRANCE</b>				
02/08/2020	06/08/2020	L'Alpe d'Huez Trophée de France des Jeunes Vététistes	Auvergne-Rhône-Alpes	ANNULE
<b>CHAMPIONNATS DE FRANCE</b>				
04/07/2020	04/07/2020	Megève Combloux Championnats de France XC MARATHON / MB RACE	Auvergne-Rhône-Alpes	ANNULES ATTRIBUTION 2021 2, 3 et 4 juillet 2021
10/08/2020	10/08/2020	Transmaurienne - Val Cenis Championnats de France XC MARATHON & MARATHON MASTERS	Auvergne-Rhône-Alpes	NOUVELLE
09/07/2020	12/07/2020	Les Ménuires Championnats de France XCO/DHI/TRIAL/XCR COMITES/XCO et DHI MASTERS/VTTAE XC	Auvergne-Rhône-Alpes	REPORT 21-23 août
07/08/2020	09/08/2020	L'Alpe d'Huez Championnats de France XCE	Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE
05/09/2020	06/09/2020	Loudenvielle Championnats de France VTT ENDURO	Occitanie	REPORT 12-13 septembre 2020
<b>COUPES DU MONDE ET EPREUVES INTERNATIONALES</b>				

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 11/06/2020
20/05/2020	24/05/2020	Olargues Enduro World Series	Occitanie	REPORT 17-18 octobre
05/06/2020	05/06/2020	Villars de Lans Coupe du Monde XCE	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 25 septembre 2020
17/07/2020	19/07/2020	Valberg Enduro World Series - E Bike	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE ATTRIBUTION 2021
31/07/2020	02/08/2020	Cordon Jeux Mondiaux de la Jeunesse TRIAL	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 2021 (sous réserve de confirmation de l'UCI)
18/09/2020	20/09/2020	Les Gets Coupe du Monde UCI MTB Mercedes-Benz XCO/XCC/DHI	France - Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE
<b>CHAMPIONNATS DU MONDE</b>				
20/08/2020	23/08/2020	Pra Loup Championnats du Monde Masters XCO DHI	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULES
<b>CHAMPIONNATS REGIONAUX</b>				
		CHAMPIONNATS REGIONAUX		Date libre

**Proposition CNBMX**  
**Bureau Exécutif 11 juin 2020**

Discipline	Texte en vigueur	Proposition de texte	Réunion de BE	Réunion de CF
	<b>BMX – Championnats de France des DN BMX</b>			
<b>BMX</b>	<p><b><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE DN BMX 2020</u></b> <b><u>Texte en vigueur dans le règlement particulier</u></b></p> <p>Les épreuves 2020 comptants pour le Championnat de France des DN sont les manches de la Coupe de France et les Championnats de France.</p> <p>Voici la liste des épreuves concernées pour la saison 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 14 et 15 mars / Descartes (CEVL) / 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> manches de la Coupe de France,</li> <li>▪ 21 et 22 mars / Compiègne (HAFR) / 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> manches de la Coupe de France,</li> <li>▪ 4 et 5 avril / Massy (IDFR) / 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> manches de la Coupe de France,</li> <li>▪ 16 et 17 mai / Sarriens (PACA) / 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> manches de la Coupe de France,</li> <li>▪ 13 et 14 juin / La Roche sur Yon (PDLL) / 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> manches de la Coupe de France,</li> <li>▪ 3 au 5 juillet / Lempdes (AURA) / Championnats de France.</li> </ul>	<p><b><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE DN BMX 2020</u></b> <b><u>Proposition de modification</u></b></p> <p>Le Championnat de France des DN BMX 2020 se fera sur une seule et même épreuve lors des Championnats de France à Lempdes. Dans ce contexte exceptionnel, seront pris en compte les 5 meilleurs résultats en DN1 et les 3 meilleurs résultats en DN2 (point bonus inclus).</p>	<p><b>Adoptée au BE du 11.06.20</b></p>	<p><b>Soumis au vote du CF du 13 juin</b></p>
	<b>BMX – Montées et descentes pilotes BMX</b>			
<b>BMX</b>	<p><b><u>MONTEES DESCENTES BMX 2020</u></b></p> <p>Conformément à la Note aux Clubs BMX 2020, les montées-descentes BMX sont régies par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Classement Par Points (CPP) Challenge France pour accéder au niveau national</li> </ul>	<p><b><u>MONTEES DESCENTES BMX 2020</u></b> <b><u>Proposition de modification</u></b></p> <p>Pour cette saison 2020, il est proposé de geler les montées-descentes de pilotes de toutes les catégories sauf pour les pilotes concernés par les catégories ci-dessous. Au-delà des éléments listés ci-dessous, aucune demande de dérogation ne</p>	<p><b>Adoptée au BE du 11.06.20</b></p>	<p><b>Soumis au vote du CF du 13 juin</b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CPP National (Indoor et Coupe de France) pour le maintien en national ou la montée en catégorie Junior et Elite</li> <li>• Le classement général de la Coupe de France pour le maintien en Junior et Elite.</li> </ul>	<p>pourra être étudiée pour un accès au niveau national ou supérieur.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadet 2<sup>ème</sup> année national en 2020 : L'ensemble des pilotes qui composent cette catégorie sur la LRP seront automatiquement montés en Junior Homme au titre de la saison 2021. Toutefois il sera possible à ces pilotes de refuser la montée et d'évoluer en Homme 17/24 national en 2021 en le signifiant par mail à la FFC.</li> <li>• Cadette 2<sup>ème</sup> année nationale en 2020 : L'ensemble des pilotes qui composent cette catégorie sur la LRP seront automatiquement montées en Junior Femme au titre de la saison 2021. Toutefois il sera possible à ces pilotes de refuser la montée et d'évoluer en Femme 17+ nationale en 2021 en le signifiant par mail à la FFC.</li> <li>• Junior Homme 2<sup>ème</sup> année en 2020 : L'ensemble des pilotes qui composent cette catégorie sur la LRP seront automatiquement montés en Elite Homme au titre de la saison 2021. Toutefois il sera possible à ces pilotes de refuser la montée et d'évoluer en Homme 17/24 national en 2021 en le signifiant par mail à la FFC.</li> <li>• Junior Femme 2<sup>ème</sup> année en 2020 : L'ensemble des pilotes qui composent cette catégorie sur la LRP seront automatiquement montées en Elite Femme au titre de la saison 2021. Toutefois il sera possible à ces pilotes de refuser la montée et d'évoluer en Femme 17+ nationale en 2021 en le signifiant par mail à la FFC.</li> <li>• Benjamin 2<sup>ème</sup> année en 2020 : Afin d'accéder à la catégorie Minime Garçon national au titre de la saison 2021 il est proposé d'appliquer les quotas de montées prévus cette année par zone interrégionale sur le CPP Challenge France <b>2019</b> (les pilotes étaient donc Benjamin 1<sup>ère</sup> année). En plus de la liste des pilotes qui en ressortira, les pilotes qui accéderont aux <b>quarts de finales</b> lors du Trophée de France BMX 2020 et qui seront absent de la liste, auront accès à la catégorie Minime Garçon national en 2021.</li> </ul>		
--	--	--	--	--

		<table border="1" data-bbox="1167 193 1868 327"> <tr> <td rowspan="4" style="text-align: center;"><b>BENJAMIN 2 CHALLENGE FRANCE Pilotes nés en 2008</b></td> <td style="text-align: center;"><b>13</b></td> <td>Pilotes Zone SE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>15</b></td> <td>Pilotes Zone NO</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>12</b></td> <td>Pilotes Zone NE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>6</b></td> <td>Pilotes Zone SO</td> </tr> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Benjamine 2<sup>ème</sup> année en 2020 : Afin d'accéder à la catégorie Minime Fille nationale au titre de la saison 2021 il est proposé d'appliquer les quotas de montées prévus cette année par zone interrégionale sur le CPP Challenge France <b>2019</b> (les pilotes étaient donc Benjamine 1<sup>ère</sup> année). En plus de la liste des pilotes qui en ressortira, les pilotes qui accéderont aux <b>demi-finales</b> lors du Trophée de France BMX 2020 et qui seront absentes de la liste, auront accès à la catégorie Minime Fille nationale en 2021.</li> </ul> <table border="1" data-bbox="1167 699 1868 815"> <tr> <td rowspan="4" style="text-align: center;"><b>BENJAMINE 2 CHALLENGE FRANCE Nées en 2008</b></td> <td style="text-align: center;">6</td> <td>Pilotes Zone SE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6</td> <td>Pilotes Zone NO</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5</td> <td>Pilotes Zone NE</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td>Pilotes Zone SO</td> </tr> </table> <p><b>Il est précisé que compte tenu du nombre plus élevé de pilotes qui vont accéder aux catégories Minime National(e), Junior et Elite, la fin de la saison BMX 2021 verra automatiquement davantage de pilotes descendre de catégorie afin de restabiliser les effectifs.</b></p>	<b>BENJAMIN 2 CHALLENGE FRANCE Pilotes nés en 2008</b>	<b>13</b>	Pilotes Zone SE	<b>15</b>	Pilotes Zone NO	<b>12</b>	Pilotes Zone NE	<b>6</b>	Pilotes Zone SO	<b>BENJAMINE 2 CHALLENGE FRANCE Nées en 2008</b>	6	Pilotes Zone SE	6	Pilotes Zone NO	5	Pilotes Zone NE	3	Pilotes Zone SO		
<b>BENJAMIN 2 CHALLENGE FRANCE Pilotes nés en 2008</b>	<b>13</b>	Pilotes Zone SE																				
	<b>15</b>	Pilotes Zone NO																				
	<b>12</b>	Pilotes Zone NE																				
	<b>6</b>	Pilotes Zone SO																				
<b>BENJAMINE 2 CHALLENGE FRANCE Nées en 2008</b>	6	Pilotes Zone SE																				
	6	Pilotes Zone NO																				
	5	Pilotes Zone NE																				
	3	Pilotes Zone SO																				
<b>BMX</b>	<b>Sélections Challenge Européen et Challenge Mondial BMX 2020</b>																					
<p><b><u>SELECTIONS CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL BMX</u></b></p> <p>Conformément à la Note aux Clubs BMX 2020 les qualifications pour le Challenge Mondial et le Challenge Européen BMX se font de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Via Classement Par Points (CPP) Challenge France pour les catégories Pupilles, Benjamins et Cruisers.</li> </ul>	<p><b><u>SELECTIONS CHALLENGE EUROPEEN ET MONDIAL BMX</u></b> <b><u>Proposition de modification</u></b></p> <p>Dans le contexte actuel il est très difficile de pouvoir établir des listes de pilotes qualifiés pour participer à ses épreuves. Si pour les catégories nationales il est possible de baser sur les deux épreuves Indoor ayant eu lieu, il est impossible de se</p>	<p><b>Adoptée au BE du 11.06.20</b></p>	<p><b>Soumis au vote du CF du 13 juin</b></p>																			

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CPP National (Indoor et Coupe de France) pour les catégories Minime et plus.</li> </ul>	<p>baser sur quoi que ce soit pour les catégories Pupilles, Benjamins et Cruiser.</p> <p>La CNBMX propose que la FFC demande à l'UCI et à l'UEC de lever les quotas de participation pour leurs épreuves respectives. Dans le cas où une réponse favorable serait faite par ces institutions, les pilotes suivants pourront s'inscrire aux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pupille, Benjamin et Cruiser : Pilotes présents sur la LRP 2020</li> <li>Minime et + : Pilotes nationaux sur la LRP 2020</li> </ul> <p>Si l'UCI et à l'UEC n'apportent pas une réponse positive à cette demande, il est proposé de prendre en compte les critères ci-dessous pour établir les listes de pilotes qualifiés pour ces épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pupille, Benjamin et Cruiser : Prise en compte du CPP Challenge France 2019</li> <li>Minime et + : Prise en compte du CPP National 2020 (avec les deux indoors) + prise en compte du CPP National 2019. Un coefficient sera alors appliqué sur les CPP afin d'avoir un total de points permettant un jugement sportif cohérent (CPP 2019 coefficient 0.5 et CPP 2020 coefficient 4).</li> </ul>		
BMX	<b>BMX – Conditions de participation au TFBMX</b>			
	<p><b><u>TROPHEE DE FRANCE BMX</u></b> <b><u>Texte en vigueur dans la note aux clubs depuis le dernier Conseil Fédéral</u></b></p> <p>2.2.4 – Le Trophée de France BMX</p> <p>Dans le cas où pourrait se dérouler au moins une épreuve du Challenge France BMX dans chaque zone Interrégionale, la participation au TFBMX est régie selon les dispositions précisées dans la Note aux</p>	<p><b><u>TROPHEE DE FRANCE BMX</u></b> <b><u>Proposition d'ajout au texte en vigueur dans la note aux clubs</u></b></p> <p>En complément de ce qui a été voté en Bureau Exécutif et en Conseil Fédéral (participation libre pour les deux événements), il est proposé de rajouter une précision pour que les pilotes aient au moins déjà une année de licence à leur actif (ci-dessous en rouge).</p>	<p><b>Adoptée au BE du 11.06.20</b></p>	<p><b>Soumis au vote du CF du 13 juin</b></p>

	<p>Clubs BMX (quota de sélection par catégorie et selon la zone Interrégionale).</p> <p>Dans le cas où aucune épreuve du Challenge France ne pourrait se dérouler, l'épreuve du TFBMX serait alors ouverte à tous les pilotes titulaires d'une licence Jeune 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et sans exception.</p> <p>Pour les pilotes nationaux, de manière exceptionnelle, il ne sera pas nécessaire de participer au Championnat Régional pour être automatiquement qualifié.</p>	<p>2.2.4 – Le Trophée de France BMX</p> <p>Dans le cas où pourrait se dérouler au moins une épreuve du Challenge France BMX dans chaque zone Interrégionale, la participation au TFBMX est régie selon les dispositions précisées dans la Note aux Clubs BMX (quota de sélection par catégorie et selon la zone Interrégionale).</p> <p>Dans le cas où aucune épreuve du Challenge France ne pourrait se dérouler, l'épreuve du TFBMX serait alors ouverte à tous les pilotes titulaires d'une licence Jeune 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et <del>sans exception pour lesquels il s'agit au minimum de la seconde année de licence.</del> Les pilotes dont l'année 2020 correspond à leur première année de licence ne pourront pas participer à cet évènement.</p> <p>Pour les pilotes nationaux, de manière exceptionnelle, il ne sera pas nécessaire de participer au Championnat Régional pour être automatiquement qualifié.</p>		
<b>BMX – Conditions de participation aux Championnats de France et Challenge National</b>				
<b>BMX</b>	<p><b><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE BMX</u></b> <b><u>Texte en vigueur dans la note aux clubs depuis le dernier Conseil Fédéral</u></b></p> <p>2.2.5 – Le Challenge National / Les Championnats de France</p> <p>Dans le cas où pourrait se dérouler au moins une épreuve du Challenge France BMX dans chaque zone Interrégionale, la participation aux Championnats de France et Challenge National est régie selon les dispositions précisées dans la Note aux Clubs BMX (quota de sélection par catégorie et selon la zone Interrégionale).</p> <p>Dans le cas où aucune épreuve du Challenge France ne pourrait se dérouler, le Challenge National et les Championnats de France seraient alors ouverts à tous les pilotes titulaires d'une licence jeune (pour les</p>	<p><b><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE BMX</u></b> <b><u>Proposition d'ajout au texte en vigueur dans la note aux clubs</u></b></p> <p>En complément de ce qui a été voté en Bureau Exécutif et en Conseil Fédéral (participation libre pour les deux évènements), il est proposé de rajouter une précision pour que les pilotes aient au moins déjà une année de licence à leur actif (ci-dessous en rouge).</p> <p>2.2.5 – Le Challenge National / Les Championnats de France</p> <p>Dans le cas où pourrait se dérouler au moins une épreuve du Challenge France BMX dans chaque zone Interrégionale, la participation aux Championnats de France et Challenge National est régie selon les dispositions précisées dans la Note</p>	<p><b>Adoptée au BE du 11.06.20</b></p>	<p><b>Soumis au vote du CF du 13 juin</b></p>

	<p>cadets) ou d'une licence compétition en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégorie 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et sans exception.</p> <p>Pour les pilotes nationaux, de manière exceptionnelle, il ne sera pas nécessaire de participer au Championnat Régional pour être automatiquement qualifié.</p>	<p>aux Clubs BMX (quota de sélection par catégorie et selon la zone Interrégionale).</p> <p>Dans le cas où aucune épreuve du Challenge France ne pourrait se dérouler, le Challenge National et les Championnats de France seraient alors ouverts à tous les pilotes titulaires d'une licence jeune (pour les cadets) ou d'une licence compétition en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> catégorie 2020 dans les tranches d'âge correspondantes et <del>sans exception pour lesquels il s'agit au minimum de la seconde année de licence.</del> Les pilotes dont l'année 2020 correspond à leur première année de licence ne pourront pas participer à cet évènement.</p> <p>Pour les pilotes nationaux, de manière exceptionnelle, il ne sera pas nécessaire de participer au Championnat Régional pour être automatiquement qualifié.</p>		
<p><b>BMX</b></p>	<p><b>BMX – Conditions de participation aux Championnats de France de Time Trial</b></p>			
	<p><b><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE TIME TRIAL BMX</u></b> <b><u>Texte en vigueur dans la note aux clubs</u></b></p> <p>Un titre de Champion de France du Time Trial est décerné dans les catégories Elite et Junior (Homme et Femme). La participation au Time Trial est seulement permise aux pilotes remplissant les conditions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elite Homme : 32 premiers pilotes de la Coupe de France 2020 (puis superfinale à 16),</li> <li>• Elite Femme : 16 premières pilotes de la Coupe de France 2020 (puis superfinale à 8),</li> <li>• Junior Homme : 16 premiers pilotes de la Coupe de France 2020 (puis superfinale à 8),</li> <li>• Junior Femme : 8 premiers pilotes de la Coupe de France 2020 (puis superfinale à 5).</li> </ul>	<p><b><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE TIME TRIAL BMX</u></b> <b><u>Proposition de modification</u></b></p> <p>Pour la participation du Time Trial lors des CDF, habituellement nous nous basons sur le classement général de la Coupe de France mais là il n'y en aura pas. Aussi, vous trouverez ci-dessous les nouveaux critères de participation.</p> <p>Un titre de Champion de France du Time Trial est décerné dans les catégories Elite et Junior (Homme et Femme). La participation au Time Trial est seulement permise aux pilotes remplissant les conditions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elite Homme (base de 41 pilotes pour une superfinale à 16) : tous les pilotes ayant fait quart de finale l'année dernière à Calais + les 3 premiers du CPP H17/24 en 2019 + les 6 premiers Junior 2 du classement Coupe de France en 2019,</li> </ul>	<p><b>Adoptée au BE du 11.06.20</b></p>	<p><b>Soumis au vote du CF du 13 juin</b></p>

	<p>En cas de blessure il n'y aura pas de remplacement. La DTN pourra attribuer des dérogations de participation au Time Trial, uniquement aux pilotes présents sur les listes nationales de haut niveau.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elite Femme (base de 22 pilotes pour une superfinale à 8) : toutes les pilotes ayant fait demi-finale l'année dernière à Calais + les 2 première du CPP F17+ en 2019 + les 4 premières Junior 2 du classement Coupe de France en 2019,</li> <li>• Junior Homme (base de 16 pilotes pour une superfinale à 8) : les 10 premiers Junior 1 du classement Coupe de France en 2019 + les 6 premiers Cadet 2 du CPP 2019,</li> <li>• Junior Femme (base de 10 pilotes pour une superfinale à 6) : les 6 pilotes Junior 1 du classement Coupe de France 2019 + les 4 premières du CPP Cadette 2 en 2019,</li> </ul> <p>La DTN pourra attribuer des dérogations de participation au Time Trial, uniquement aux pilotes présents sur les listes nationales de haut niveau.</p>		
--	--	--	--	--